



CHOISISSEZ VOTRE FORMULE



ET D'UTILISATION DES TITRES DE TRANSPORT ÉDITION JUILLET 2019

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Si le payeur est identique à l'abonné je coche la case Et je ne remplis pas le cadre ci-dessous.

Form fields for personal information: Mme/M. Nom\*, Prénom\*, Date de naissance\*, Adresse\*, Code postal\*, Ville\*, Tel\*, Email.

MANDAT PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

- Options for automatic SEPA Core debit: 'C'est la première fois que vous payez par prélèvement', 'Vous renouvelez votre abonnement AVEC modification des coordonnées bancaires'.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TMSQ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de TMSQ.

Form fields for IBAN and BIC.

Identification Créancier SEPA FR 76-1189-9001-2000-0874-8004-539

Transdev Mobilités du Saint Quentinais Rte de Chauny, ZA Porte d'Isle - 02100 SAINT QUENTIN

- Additional options for automatic debit: 'SANS modification des coordonnées bancaires', '320€ + 1,50€ si création de la carte Pastel (Toute règlement par chèque est à libeller à l'ordre de TMSQ)', 'Une photocopie de la carte d'identité du payeur', 'Un RIB'.

RÈGLEMENT AU COMPTANT

- Option for cash payment: '320€ + 1,50€ si création de la carte Pastel (Toute règlement par chèque est à libeller à l'ordre de TMSQ)'.

SOUSCRIPTION

- Option for subscription: 'Je m'engage pour une année à partir du .../.../...'

Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente et d'utilisation de l'abonnement annuel.

Form fields for subscription: Cadre réservé à Pastel, N° de l'abonné, Date.

N'oubliez pas de joindre vos justificatifs

AGENCE PASTEL RUE BURIDAN 02100 SAINT-QUENTIN - 03 23 62 62 62 WWW.BUSPASTEL.FR



ARTICLE 1) APPLICATION 1.1 Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les conditions de souscription et d'utilisation des titres de transport Pastel...

ARTICLE 2) TARIFICATION ET ABONNEMENTS 2.1 Les prix des titres de transport s'entendent Toutes Taxes Comprises. 2.2 La tarification peut évoluer à tout moment...

ARTICLE 3) SCHEMA DE REGLEMENT 3.1 Les sommes dues porteront intérêts de plein droit et sans mise en demeure, à titre de pénalités de retard...

ARTICLE 4) GARANTIES EXIGIBILITE 4.1 Transdev Mobilités du Saint Quentinais se réserve le droit d'exiger, à tout moment, des garanties de règlement...

ARTICLE 5) ACHAT DU TITRE DE TRANSPORT A BORD 5.1 Les titres disponibles en vente à bord des véhicules sont exclusivement les tickets papier Pastel Unité et Pastel Journée...

ARTICLE 6) ACHAT DU TITRE DE TRANSPORT EN OUTILLET 6.1 L'ensemble de la gamme tarifaire payante est accessible en agence Pastel, à l'exception du titre Pastel Unité...

ARTICLE 7) ACHAT DU TITRE DE TRANSPORT EN DEPOSITAIRE 7.1 Les titres suivants sont en vente chez les dépositaires: Pastel Carnet 10, Mensuel 28 ans, Mensuel 28-65 ans, Mensuel 65 ans...

ARTICLE 8) CONDITIONS D'ACCES ET DE FONCTIONNEMENT DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE 8.1 Le paiement par prélèvement automatique est autorisé dans le cadre de l'achat d'un abonnement annuel Pastel...

ARTICLE 9) RECLAMATIONS ET MEDIATION 9.1 Toute réclamation peut être adressée, soit par téléphone au 02 23 65 76 76 soit par courrier au Centre de Relations Clients Pastel, ZA Porte d'Isle - Route de Chauny, 02100 SAINT-QUENTIN...

ARTICLE 10) MODALITES DE REMBOURSEMENT 10.1 Toute demande de remboursement doit être adressée par courrier au Centre de Relations Clients Pastel, Route de Chauny, 02100 SAINT-QUENTIN...

ARTICLE 11) MODIFICATION DES COUV/COU 11.1 Toute demande de modification des présentes conditions générales de vente et d'utilisation des titres de transport...

ARTICLE 12) DISPOSITIONS DIVERSES 12.1 Les informations recueillies par Transdev Mobilités du Saint Quentinais font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion de la clientèle...

ARTICLE 13) DISPOSITIONS DIVERSES 13.1 Tout différend pouvant résulter de l'application des présentes sera porté devant la juridiction judiciaire compétente...

ARTICLE 14) DISPOSITIONS DIVERSES 14.1 Les informations recueillies par Transdev Mobilités du Saint Quentinais font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion de la clientèle...

INFORMATIONS & VENTES : AGENCE PASTEL - RUE BURIDAN 02100 SAINT-QUENTIN 03 23 62 62 62 - WWW.BUSPASTEL.FR





VOUS AVEZ



# Pasa ANNUEL

Voyagez librement sur l'ensemble du réseau Pastel pendant 12 mois

32€ / MOIS

Pendant 10 mois

OU

320€ / AU COMPTANT

Soit

**2 MOIS OFFERTS**

# Pas M MENSUEL

32€

Voyagez 1 mois en illimité sur le réseau Pastel

**PRIME TRANSPORT**

**-50%**

Vous êtes salariés et utilisez le bus pour vous rendre au travail ?  
Voyagez en illimité pour 16€ par mois !  
Votre employeur prend en charge 50% du prix de votre abonnement.

Tous les salariés peuvent en bénéficier quelle que soit leur situation : apprenti, en CDD ou en CDI, intérimaire, à temps plein ou à temps partiel.  
Pour en profiter ? Demandez une facture à votre nom à l'agence Pastel et transmettez la à votre employeur sans plus attendre.

(Décret n° 2008-1501 du 30 décembre 2008 relatif au remboursement des frais de transport des salariés).

Avec la billettique, la validation c'est systématique même en correspondance.



Si vous oubliez votre carte, pensez à acheter un titre de transport pour être en règle.  
Sans titre de transport validé, vous êtes amendable.

Attention : conservez bien votre carte Pastel, en cas de perte, vol ou détérioration votre duplicata vous coûtera 5€.

POUR OBTENIR VOTRE

# Pasa ANNUEL

Dans le cas d'un règlement comptant les justificatifs à fournir sont :

- Une pièce d'identité
- Votre règlement de 320€ au comptant par chèque, espèces ou carte bancaire
- + 1.50€ de frais de dossier en cas de création de carte\*

Dans le cas d'un prélèvement les justificatifs à fournir sont :

- La photocopie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile du payeur et de l'abonné
- Un RIB
- Le règlement par chèque, espèces ou carte bancaire du premier mois
- + 1.50€ de frais de dossier en cas de création de carte\*

POUR OBTENIR VOTRE

# Pas M MENSUEL

Les justificatifs à fournir sont :

- Une pièce d'identité
- Le règlement par chèque, espèces ou carte bancaire de 32€
- + 1.50€ de frais de dossier en cas de création de carte\*



\* Pour toute réalisation de votre carte en agence Pastel, les agents de vente feront votre photo sur place.

CONTRAT D'ABONNEMENT

# Pasa ANNUEL



JE DEMANDE LA CRÉATION DE MA CARTE PASTEL

JE POSSÈDE DÉJÀ UNE CARTE PASTEL

N° de carte.....

Je complète mes coordonnées  Mme  M.

Nom\*.....

Prénom\*.....

Date de naissance\*.....

Adresse\*.....

Code postal\*..... Ville\*.....

Tel\*.....

Email.....

\* Champs obligatoires

